

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Déclassement Domaine public - Villechailles
2023_064

Madame la Maire,

PRESENTE la demande de Mesdames NONE Thérèse, BROS Sandrine et PERRIER Isabelle par courrier en date du 13 septembre 2023 qui souhaite acheter une partie du domaine public au devant de leur maison parcelle 182 et donnant accès à leur cour;

La superficie d'environ 86 m² fait partie du domaine public.

VU l'article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Physiques avec le principe selon lequel ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct public.

CONSIDERANT que le déclassement de cette partie de domaine public doit être acté avant la décision de vente;

CONSIDERANT que cette portion de terrain n'est plus affectée à un service public;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DEMANDE le déclassement de cette partie de domaine public;

PRECISE que la superficie exacte sera définie par le géomètre;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

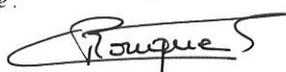
Au registre sont les signatures.

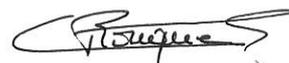
Pour copie conforme.

La Maire,
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :

16 NOV. 2023
16 NOV. 2023





Préfecture Date de reception de l'AR: 16/11/2023 048-214800898-2023_064-DE
--